



Projet Educatif Territorial



2024-2027

Table des matières

I. PRESENTATION DU TERRITOIRE	3
A. IDENTITE	3
B. CONTEXTE TERRITORIAL	4
II. LE PILOTAGE DU PEDT	7
III. LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL	9
A. LE PEDT C'EST QUOI ?	9
B. OBJECTIFS DU PEDT :	9
IV. LES STRUCTURES D'ACCUEIL	11
A. LES ECOLES	11
B. LES SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES	15
C. UNE COMMUNAUTE DE COMMUNES ENGAGEE POUR LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE	17
V. LES ACTIVITES	20
A. LE CLAS (CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE)	20
B. LE TRAVERSIER	20
C. UNE COLLECTIVITE ENGAGEE POUR L'INNOVATION NUMERIQUE	21
D. ANIMATIONS POUR LES ECOLES	22

I. PRESENTATION DU TERRITOIRE

A. IDENTITE

COMMUNAUTE DE COMMUNES LES VOSGES COTE SUD OUEST

Elus référents en charge du P.E.D.T.

Nom, Prénom : **ROUSSEL Alain**

Fonction : Président de la CC VCSO / contact@vosgescotesudouest.fr

Nom, Prénom : **BOGARD Gérard**

Fonction : Vice-Président en charge des affaires scolaires et périscolaires /
contact@vosgescotesudouest.fr

Nom, Prénom : **THIEBAUT Carole**

Fonction : Vice-Présidente en charge des services à la population et de l'accès à la santé /
contact@vosgescotesudouest.fr

Coordination du projet assurée par :

Nom, Prénom : **LANGEVIN Corinne**

Fonction : Coordinatrice des écoles

Téléphone : 06.71.76.69.64 / Mail : clangevin@vosgescotesudouest.fr

Nom, Prénom : **GRANDCLAIR Justine**

Fonction : Coordinatrice petite enfance, enfance et jeunesse

Téléphone : 06.43.97.32.51 / Mail : jgrandclair@vosgescotesudouest.fr

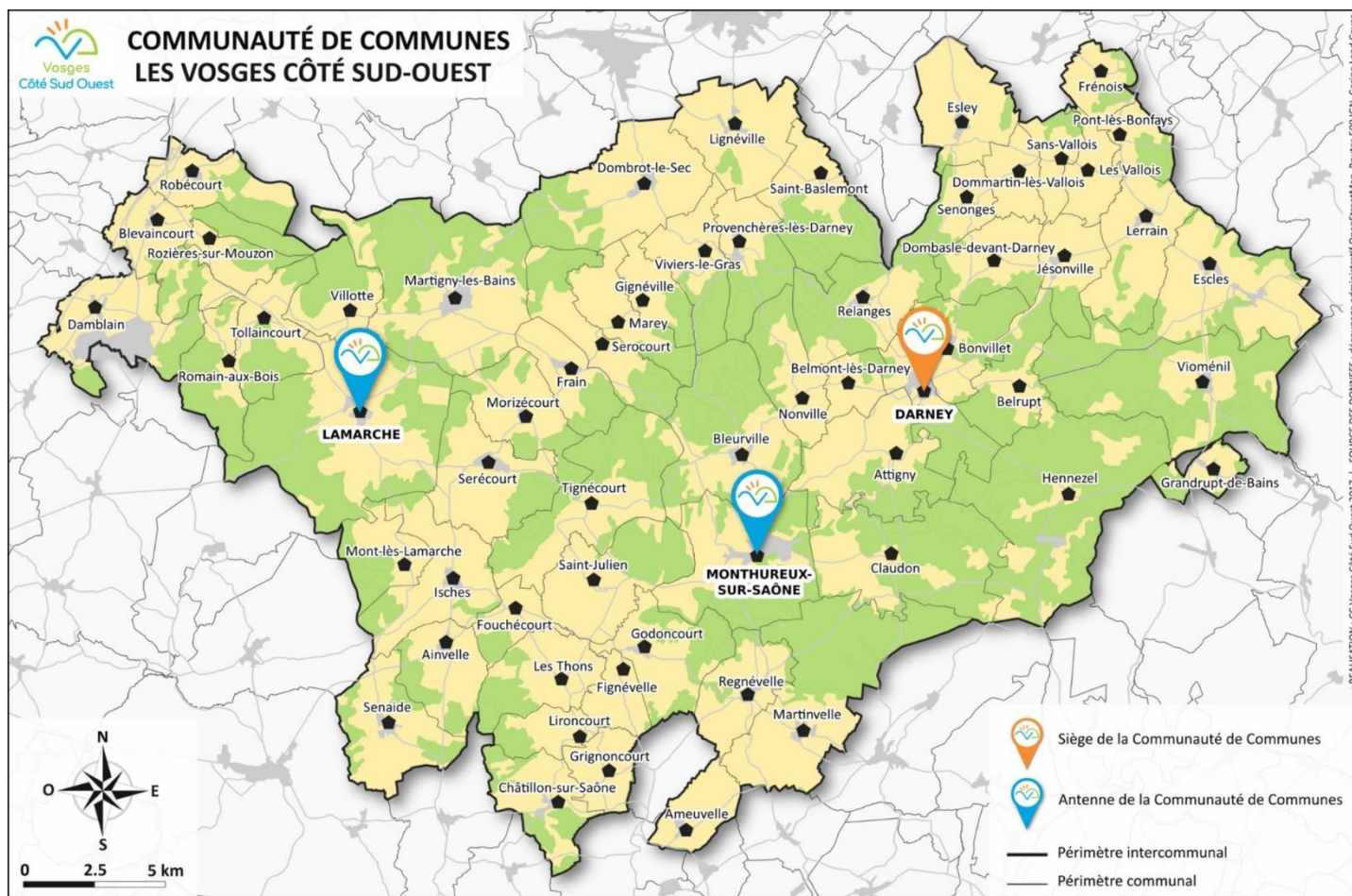
Nom, Prénom : **FUHRMANN Lucille**

Fonction : Adjointe administrative du pôle « services à la population »

Téléphone : 03.29.09.43.16 / Mail : lfuhrmann@vosgescotesudouest.fr

B. Contexte territorial

L'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), est composé de 60 communes rurales des cantons de Darney (56), Vittel (2) et du Val d'Ajol (2) dans le Sud-ouest des Vosges. Il compte 11 767 habitants, est constitué de petits villages et s'organise autour de trois bourgs centres : Lamarche, Darney et Monthureux-sur-Saône. Bien que la CC VCSO soit le 4e territoire le plus vaste du département, c'est aussi le moins peuplé et la densité de population y est la plus faible des Vosges.



Les territoires de Vittel et Contrexéville exercent une forte attractivité en matière de services et d'emploi, ce qui explique que le territoire présente une forme d'enclavement et d'isolement.

Quelques chiffres :

- ❖ Faible densité 17 habitants/km² / source INSEE 01/01/2022
- ❖ Vieillesse de la population 23,6 % ont de 60 à 74 ans / 21,3 % de 45 à 59 ans source INSEE 01/01/2023

Depuis 2022 :

- ❖ Nouveaux arrivants (retraités et jeunes couples)
- ❖ Augmentation des inscriptions scolaires
- ❖ Fréquentation accrue des services petite enfance, enfance et jeunesse

Associations du territoire :

- ❖ Culturelles :23
- ❖ Parents d'élèves : 11
- ❖ Festives : 28
- ❖ Loisirs : 91
- ❖ Sportives : 33
- ❖ Environnement et cadre de vie : 7
- ❖ Jumelage : 3
- ❖ Aînés : 3
- ❖ Chasse : 62
- ❖ Anciens combattants : 10
- ❖ Pêche : 7
- ❖ Sapeurs-Pompiers : 8
- ❖ Religieuses : 6
- ❖ Semi-professionnelles : 10
- ❖ Sports mécaniques : 17
- ❖ Diverse : 45 (Médico-sociales, croix rouge...)

Freins :

- ❖ Zone rurale avec une faible densité de population (environ 17 habitants par km²)
- ❖ Villages répartis sur une surface importante
- ❖ Problèmes de mobilité des familles
- ❖ Manque d'attractivité en termes de services et d'emploi

Leviers :

- ❖ Régie de transport pour le transport scolaire et une ligne régulière tous publics
- ❖ Maillage toujours plus important des services aux familles (crèches, périscolaires, ALSH...)
- ❖ Maintenir un maximum d'écoles ouvertes
- ❖ Soutenir les associations sportives, culturelles, de loisirs
- ❖ Travailler en synergie avec tous les partenaires intervenant dans le domaine de l'éducation et les communes

Domaines de compétence acquis :

- ❖ Scolaire
- ❖ Petite enfance
- ❖ Enfance
- ❖ Jeunesse
- ❖ Transports scolaires

La collectivité prend en charge la gestion des transports scolaires et périscolaires, sur les secteurs des anciennes communautés de communes de Darney et Monthureux, et peut aussi réaliser des prestations annexes, complémentaires à son activité principale (ex : ligne régulière vers Contrexéville-Vittel).

Pour ce faire, la CC VCSO, met à sa disposition des moyens matériels (bureau...) et immatériels (logiciels...). La régie se dote des véhicules et du matériel d'entretien.

Dispositifs existants en lien avec le PEDT :

❖ CTG (Convention territoriale Globale) :

Démarche pour construire un projet social sur le territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant.

C'est une convention de partenariat entre la Caf, le CD, la MSA et la collectivité. Tous les champs d'intervention peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, etc...

❖ CTEAC (Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle) :

Objectifs :

- Garantir l'accès pour tous les jeunes de 0 à 18 ans à une éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire
- Assurer l'égalité des chances en garantissant la diversité culturelle en zone rurale
- Faire découvrir les ressources culturelles d'un territoire et au-delà
- Accroître l'attractivité du territoire par le développement d'une offre culturelle de qualité
- Proposer une offre culturelle large, s'adressant à tout type de public, de la petite enfance au sénior

❖ PVD (Petites Villes de Demain) sur Monthureux-sur-Saône, Darney et Lamarche :

Ce programme d'action a été lancé en octobre 2020 afin de redynamiser 1 600 petites villes françaises. Il vise à améliorer la qualité de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités ...

❖ CLAS (accompagnement à la scolarité) :

- Sur 6 écoles : Darney, Damblain, Sans Vallois, Lamarche, Escles
- 1 jour par semaine / 2h par séance

II. Le pilotage du PEDT

Composition de la structure de pilotage		
Partenaires institutionnels	Partenaires associatifs	Autres partenaires
- Education Nationale - Conseil départemental - Conseil Régional - SDJES - CAF des Vosges - MSA Lorraine	-EVS : MPT Darney, Pep'Lor'Est, Compagnie l'Odyssée Monthureux - Les Francas 88 - Foyers ruraux des Vosges - Associations du territoire - Association familiale de Darney	- Directeurs(trices) de crèches -Directeurs(trices) périscolaires - Directeurs(trices) d'écoles -Relais petite enfance et réseau parentalité -Services de la CCVCSO (culture, santé, développement territorial, économie - collègues du territoire - parents d'élèves

Objectifs du comité de pilotage :

- ❖ Suivi et application du projet
- ❖ Respect des objectifs fixés (notamment l'évaluation de l'objectif de complémentarité et cohérence éducative)
- ❖ Partager des constats
- ❖ Identifier des difficultés et proposer des pistes d'amélioration

Le comité de pilotage se réunit une fois par an afin d'évaluer l'année écoulée. Des groupes de travail se mettent en place en fonction des besoins, après prise en compte des échanges opérés au sein de la structure de pilotage.

Rôle des coordinateurs :

- ❖ Ils repèrent et mobilisent les acteurs éducatifs et les partenaires institutionnels
- ❖ Ils animent les réunions du comité de pilotage
- ❖ Ils font le lien entre les différentes sous-commissions, les partenaires et les élus
- ❖ Ils proposent une méthode de travail (répartition des tâches, élaboration d'outils de diagnostic, d'évaluation, d'échanges, gestion du budget...).
- ❖ Ils sont capables d'analyser, de synthétiser, de proposer, de s'adapter aux différents publics, d'écouter et de négocier.

Implication des familles :

Elles sont invitées à participer au COPIL annuel de notre PEDT. Nous leur transmettons également sur demande, le compte-rendu de cette rencontre, par l'intermédiaire des représentants de parents d'élèves et/ou les Directeurs(trices) d'écoles.

Des actions parentalité au sein des structures sont organisées et nous sommes en permanence à l'écoute de leurs besoins, pour adapter au mieux les services.

Information de mise en œuvre :

Nous utilisons différents canaux de diffusion, afin de communiquer le plus largement possible :

- Réseaux sociaux (site internet, Facebook, Panneau Pocket...)
- Via les écoles (cahiers de liaison des enfants)
- Plaquettes des services
- Mise en place pour l'année scolaire 2024-2025, d'un nouveau "Portail familles", plus intuitif et unique pour toutes les inscriptions et réservations.

Le PEDT est établi pour une durée de 3 ans, puis reconduit à l'identique par avenant ou renouvelé dans le cas de modifications et/ou création de nouveaux dispositifs.

III. LE PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

A. Le PEDT c'est quoi ?

Il formalise une démarche permettant aux collectivités volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs.

Les activités proposées dans le cadre du projet éducatif territorial ont vocation à s'adresser à tous les enfants. Elles doivent favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.

Les activités proposées par la CC VCSO, sont en constante évolution, afin de s'adapter au mieux aux attentes et besoins des enfants et des familles, des enseignants et des agents petite enfance et jeunesse.

Les objectifs fixés par la collectivité, s'articulent également autour de valeurs éducatives, telles que la tolérance, le respect, le vivre ensemble, la solidarité et l'entraide.

B. OBJECTIFS DU PEDT :

❖ Donner les mêmes moyens à chaque enfant du territoire :

Accès à la culture, aux sports et loisirs pour tous les enfants en offrant une palette d'activités variées permettant à l'enfant de découvrir sa personnalité, ses forces et faiblesses et de favoriser son ouverture sur le monde.

L'implantation des accueils de loisirs et périscolaires ont été pensé afin qu'un maximum d'enfants puissent avoir accès à cette offre de services.

Faciliter l'accès aux écoles et services périscolaires du territoire pour les familles, grâce à un réseau de transport le plus large possible

Accompagner les enfants tout au long de leur scolarité, pour prévenir les risques de ruptures scolaires, et impliquer les parents dans leur réussite. Instaurer un dialogue, notamment par le biais du LAEP (Lieu d'accueil Enfants/Parents) et du CLAS (contrat d'accompagnement à la scolarité).

Homogénéiser les coûts imputés aux habitants, pour tous ces services dont ils disposent.

Permettre l'inclusion en toute sécurité pour l'enfant accueilli et le groupe d'enfants qui l'entoure dans la limite de nos possibilités. Ceci est permis par des formations proposées à nos agents mais aussi des équipements matériels pour accompagner les enfants en situation de handicap.

Favoriser la responsabilisation et la socialisation.

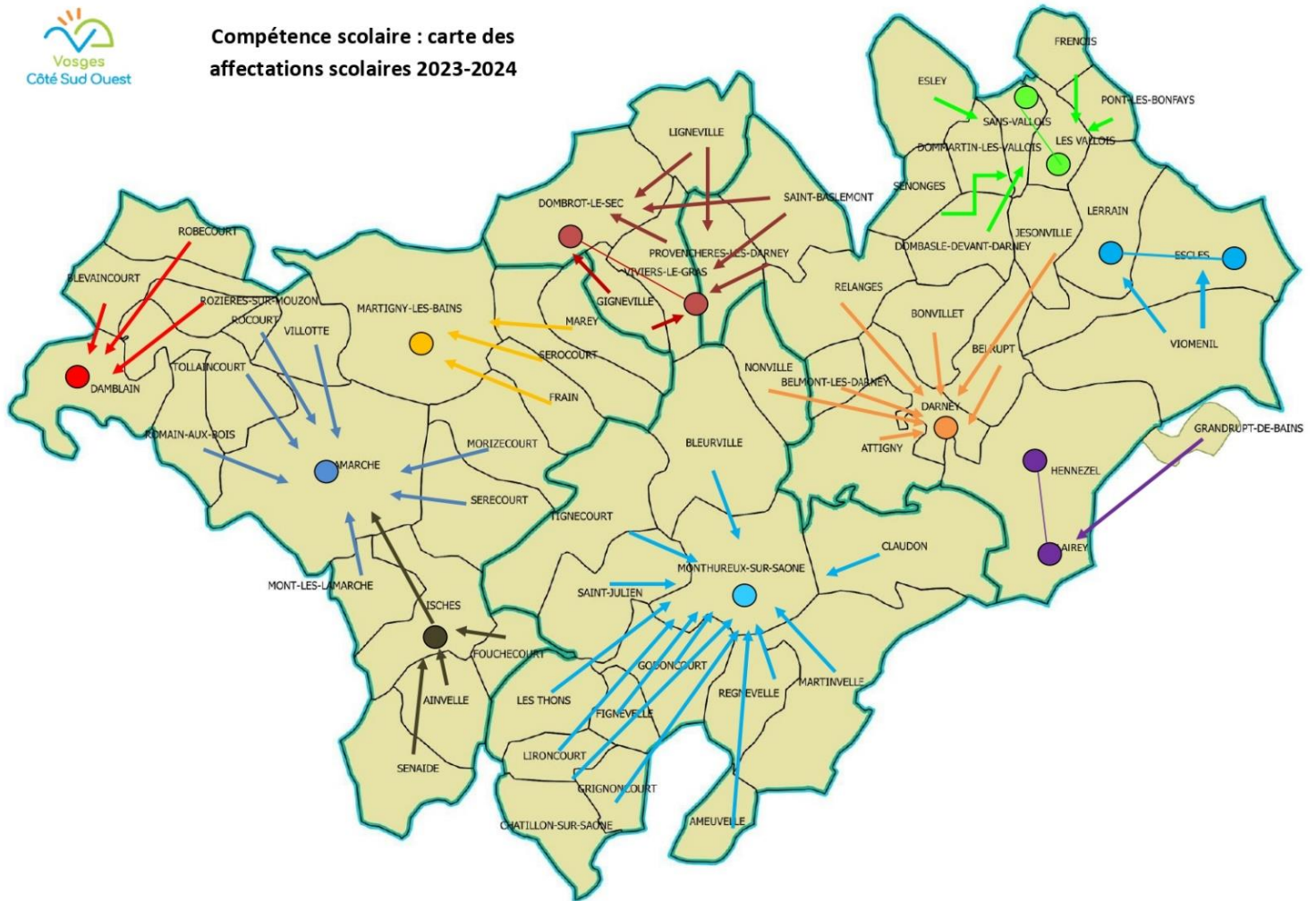
- ❖ **Développer chez les enfants, le respect à l'environnement et l'écocitoyenneté**
- ❖ **Favoriser la mise en place d'approches éducatives innovantes**, notamment par le numérique et à travers des actions parentalité pour accompagner aussi les familles.
- ❖ **Réfléchir de manière globale à l'avenir des écoles et des collègues** : travail de collaboration engagé dans la carte de la Convention Territoriale Globale.
- ❖ **Soutenir les enseignants en leur offrant des conditions matérielles et humaines satisfaisantes** : former nos agents et bénévoles pour accompagner au mieux les enfants, renforcer le lien périscolaire-école, équipements numériques dans les classes...

IV. LES STRUCTURES D'ACCUEIL

A. Les écoles



Compétence scolaire : carte des affectations scolaires 2023-2024



La Communauté de communes s'attache à entretenir ses bâtiments scolaires de façon régulière, afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles. Des rénovations de plus grande envergure sont également effectuées lorsque cela est nécessaire. Une étude pour procéder à la rénovation énergétique de plusieurs sites est également en cours.



EFFECTIFS 2023-2024 PAR NIVEAUX

ECOLES	NIVEAUX									TOTAL	Nb de Classes
	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2			
Clairey					4	5	7	5	21	1	
Hennezel	2	5	4	7					18	1	
Damblain	4	5	7	7	3	6	2	4	38	2	
Darney El				19	24	21	24	20	108	6	
Darney Mat	10	25	15						50	2	
Dombrot				8	7	14	6	4	39	2	
Viviers le gras	5	11	10						26	1	
Escles					6	12	11	11	40	2	
Lerrain	9	7	7	18					41	2	
Isches	6	3	1	4					14	1	
Lamarche	14	7	6	14	21	22	26	11	121	5	
Les Vallois	9	10	5						24	1	
Sans Vallois				9	11	4	6	9	39	2	
Martigny	12	9	9	6	15	14	11	10	86	4	
Monthureux	14	14	15	8	17	24	15	14	121	6	
TOTAL	85	96	79	100	108	122	108	88	786	38	

RYTHMES SCOLAIRES 2023-2024 sur 4 jours

ECOLES	HORAIRES
MONTHUREUX	8h25-11h25 13h15-16h15
ESCLES	8h30-12h00 13h45-16h15
LERRAIN	8h20-11h50 13h35-16h05
LES VALLOIS	8h45-12h00 13h40-16h25
SANS VALLOIS	8h35-12h05 13h45-16h15
VIVIERS	8h45-12H00 13h30-16H15
DOMBROT	8H15-11H30 13H00-15H45
DARNEY MATERNELLE DARNEY PRIMAIRE	8h30-12h00 13h30-16h00
ISCHEs	8h30-12h00 13h30-16h00
LAMARCHE	8h30-11h30 13h30-16h30
DAMBLAIN	8h30-12h00 13h30-16h00
HENNEZEL	8h35-12h00 13h40-16h15
CLAIREY	8h40-12h05 13h45-16h20
MARTIGNY	8H30-12H00 13H30-16H00

Dépenses allouées aux écoles chaque année par la CCVCSO :

L'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement sont entièrement supportées par la Communauté de Communes.

Les sommes allouées sont calculées d'après l'effectif du 1^{er} novembre de l'année N-1.

Présentation du texte de la délibération du 4 juillet 2023 :

CCVCSO/98/2023 : SERVICE A LA POPULATION : Augmentation de la dotation scolaire.

Monsieur le Président propose une modification dans l'attribution du budget pour les écoles.

Monsieur le Président fait une comparaison des sommes qui étaient versées par délibération du 9 avril 2019 et ce que nous proposons de verser pour l'année 2023 à savoir :

	2019	2023
Fournitures scolaires	40 €/élève	45€/élève
Frais de direction	1.50 € enfant avec un minimum 80€ par groupe scolaire	1.50 € enfant avec un minimum 80€ par groupe scolaire
Coopératives scolaires	15 €/élève	15€/élève
Cotisations USEP	5€ par enfant Enveloppe de 500 € répartie sur les écoles du Territoire adhérentes à l'USEP.	5€ par enfant Enveloppe de 500 € répartie sur les écoles du Territoire adhérentes à l'USEP.

B. Les services périscolaires et extrascolaires

L'accueil périscolaire

Un accueil périscolaire est proposé dans chaque école. Un transport est organisé pour que tous les enfants puissent accéder à ce service.

Site périscolaire	Horaires matin	Horaires midi	Horaires soir	Mercredis récréatifs
DAMBLAIN	7h15 – 8h30	12h00 – 13h30	16h00 – 17h45	
ISCHE	7h30 – 8h30	12h00 – 13h30	16h00-18h15	
MARTIGNY-LES-BAINS	7h00 – 8h30	12h00 – 13h30	16h00 – 18h30	Oui (7h00-18h)
LAMARCHE	7h00 – 8h30	11h30 – 13h30	16h30 – 18h30	
DOMBROT-LE-SEC	7h15 – 8h45	11h30 – 13h30	15h45 – 18h30	
MONTHUREUX-SUR-SAÔNE	7h30 – 8h15	11h25 – 13h15	16h15 – 18h30	Oui (7h30-18h30)
DARNEY	7h00 – 8h30	12h00 – 13h30	16h00 – 18h30	Oui (7h00-18h)
HENNEZEL	7h15-8h30	12h00-13h45	16h15-18h00	
LERRAIN	7h00-8h20	11h50-13h35		
ESCLES		12h00-13h45	16h15-18h15	Oui (8h-18h)
SANS VALLOIS	7h30-8h25	12h05-13h35	16h15-18h15	
LES VALLOIS		12h00-13h40		

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Un accueil de loisirs existe sur la commune de **Martigny-les-Bains**, pour les périodes de congés scolaires. Il ouvre une semaine à chaque petites vacances (1ères semaines), ainsi que 4 semaines en été et des animations thématiques y sont proposées aux enfants. La dernière en date était sur le thème de la céramique.

Depuis octobre 2022, un second ALSH a ouvert ses portes sur le site de **Escles**, également une semaine à chaque petites vacances (2èmes semaines).

Des associations « jeunesse », du territoire, proposent également le même type de services pendant les vacances estivales :

- La compagnie l’Odyssée de **Monthureux-sur-Saône**
- Les foyers ruraux de **Relanges**
- L’association familiale de **Darney**

TARIFS

En date du 15 décembre 2023, la CCVCSO s’est saisie du dispositif « cantine à 1 € », mis en place par l’Etat, afin de réduire les inégalités et s’adapter aux revenus des familles. Elle a délibéré pour une mise en application au 1^{er} septembre 2024.

DELIBERATION DECEMBRE 2023

Périscolaire	QF1		QF2		QF3	
	0 à 599		600 à 999		1000 et +	
	1 enfant	2 enfants et+	1 enfant	2 enfants et+	1 enfant	2 enfants et+
Périscolaire matin et soir (à l'heure)	1,24	1,24	1,32	1,32	1,4	1,4
Temps de garde périscolaire midi	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4
Prix repas	0,95	0,9	1	0,95	3,8	3,75
Pause méridienne + repas	2,35	2,3	2,4	2,35	5,2	5,15

Mercredi et ALSH	QF1		QF2		QF3	
	0 à 599		600 à 999		1000 et +	
	1 enfant	2 enfants et+	1 enfant	2 enfants et+	1 enfant	2 enfants et+
Garderie matin et soir (à l'heure)	1,24	1,24	1,32	1,32	1,4	1,4
Animation matin 9h-12h	3,72	3,22	3,96	3,46	4,2	3,7
Animation a-midi 14h-17h	3,72	3,22	3,96	3,46	4,2	3,7
Garderie midi avec repas (12h-14h)	6,98	6,98	7,14	7,14	7,3	7,3
Garderie midi sans repas (12h-14h)	2,48	2,48	2,64	2,64	2,8	2,8
Repas	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5

C. Une Communauté de Communes engagée pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

L'articulation avec les activités existantes

La Communauté de Communes met à disposition de la population, de nombreux services durant le temps périscolaire et extrascolaire, mais aussi des structures d'accueil pour les jeunes enfants.

Ainsi, à ce jour elle propose :

- ✚ Des micro-crèches sur 3 sites (Lamarche, Martigny-les-Bains, et Monthureux-sur-Saône)
- ✚ Une petite crèche à Darney
- ✚ Un Relais Petite Enfance avec des permanences sur les communes de Darney, Monthureux-sur-Saône et Lamarche
- ✚ Un Lieu d'Accueil Enfants/ Parents sur la commune de Darney pour les familles et enfants de 0 à 6 ans
- ✚ Un Lieu d'Accueil Enfants/ Parents itinérant sur les communes de Martigny-les-Bains et Monthureux-sur-Saône
- ✚ Un accueil périscolaire sur 12 sites c'est-à-dire sur l'ensemble du territoire
- ✚ Un accueil de loisirs ouvert les mercredis sur 4 sites (Escles, Darney, Martigny-les-Bains et Monthureux-sur-Saône) et les vacances (Martigny-les-Bains, Escles).

Tous ces services travaillent régulièrement ensemble, dans un esprit de mutualisation et d'échange.

Afin de pouvoir organiser toutes ces activités dans de bonnes conditions, la CCVCSO entreprend régulièrement des améliorations bâtementaires :

En 2023, un nouvel aménagement du périscolaire d'Hennezel a été réalisé, l'insonorisation de deux crèches et l'agrandissement de la crèche de Lamarche pour augmenter l'agrément.



Logiciel pour tous les services :

Dans un esprit d'harmonisation et d'efficacité de gestion de nos services, la collectivité fait évoluer sa version de logiciel des services petite enfance, enfance et jeunesse pour l'année 2024.

Descriptif des services :

Les micro-crèches

Trois micro-crèches sont ouvertes sur le territoire : Monthureux, Lamarche et Martigny-les-Bains. A Monthureux et Lamarche, l'agrément est de 10 enfants et Martigny de 12 enfants. Elles permettent l'accueil des enfants de 0 à 6 ans dans chacune d'elles. Ces structures sont ouvertes tous les jours afin de répondre aux besoins des familles :

✚ De 7h à 18h30 à Lamarche et Martigny

✚ De 7h30 à 18h00 à Monthureux.

La petite crèche

Le 1er mai 2022, le multi-accueil de Darney a augmenté sa capacité d'accueil à 14 places, devenant « petite crèche ». Elle propose des places constantes (contrat avec les parents), occasionnelles et des places ouvertes pour la garderie ponctuelle (vacances scolaires). Des repas sont fournis par un prestataire.

Horaires : de 7h30 à 18h

Le RPE (Relais Petite Enfance)

Un RPE itinérant (Darney, Monthureux-sur-Saône, Lamarche, pour être au plus proche des habitants et assistants(tes) maternels (Iles).

C'est un service gratuit qui s'adresse aux parents, futurs parents, et assistants maternels agréés. C'est également un guichet unique, qui apporte son soutien aux crèches du territoire, notamment pour organiser des activités d'éveil.

Pour davantage de disponibilité, deux agents se partagent l'accueil sur les différents sites. Plusieurs services sont disponibles pour les usagers : information, conseil, accompagnement administratif, animations, mais c'est aussi un lieu d'écoute et de partage.

Sites et horaires d'ouverture :

- ❖ Pôle multi-services de Monthureux-Sur-Saône : le lundi de 13h30 à 16h sur rendez-vous.
- ❖ A la crèche de Lamarche : (sur rendez-vous)
 - Mardi de 9h à 16h30
 - Vendredi de 13h30 à 16h
- ❖ Pôle « petite enfance de Darney » :
 - Accueil téléphonique du lundi au vendredi 7h30-18h
 - Accueil physique :
 - Lundi 14h/17
 - Mardi 10h30/12h
 - Jeudi 13h/15h
 - Vendredi 8h/13h

Lieu d'Accueil Enfants /Parents « Pirouette » et « Parent'aise »

Un espace convivial où les enfants peuvent jouer librement, et un lieu de parole pour les parents. L'objectif est de rompre l'isolement des familles et de viser à conforter la relation entre les enfants et les parents. C'est un service totalement anonyme, respectant le besoin de discrétion de chacun. Depuis le 1^{er} mai 2023, un LAEP est également ouvert les samedis en itinérance, à Martigny-les-Bains et Monthureux-sur-Saône.



Lieu d'Accueil Enfants-Parents

**Les mercredis
de 8h30 à 11h30**
hors vacances scolaires

Entrée libre
et gratuite

0-6 ans

Tél. :
03.29.08.07.11

Accès sur côté du
Champ de foire de DARNEY
Ecole Maternelle
Face au Pôle Petite Enfance
Suivre les flèches

! Nouveau service sur le territoire !

Lieu d'Accueil Enfants-Parents itinérant

**Les samedis
de 9h à 11h30**
hors vacances scolaires

0-6 ans

Horaires d'arrivée
et de départ
libres !

Semaines impaires :
crèche de
Monthureux-sur-Saône

Semaines paires :
crèche de
Martigny-les-Bains

V. LES ACTIVITES

A. Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)

Les PEP Lor'EST (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public) organisent de l'accompagnement à la scolarité, avec le financement de la Communauté de Communes et de la CAF et la participation de bénévoles du territoire, formés.

Objectifs du dispositif :

- ✚ Favoriser la réussite scolaire en développant l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires
- ✚ Renforcer l'égalité des chances, en prenant en compte les inégalités sociales
- ✚ Proposer aux enfants un appui et des ressources complémentaires, qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial
- ✚ Contribuer à leur épanouissement personnel
- ✚ Renforcer l'implication des parents dans leur rôle éducatif, facteur de meilleure intégration sociale et composante indispensable à la réussite scolaire de l'enfant

Les séances ont eu lieu une fois par semaine, durant deux heures. Six écoles y participent : Darney, Damblain, Sans-Vallois, Escles, Martigny-les-Bains et Lamarche. Les élèves sont accompagnés et bénéficient d'un suivi régulier, grâce à la concertation chaque trimestre, des enseignants, de l'association et des bénévoles.

B. Le traversier

C'est un espace convivial itinérant animé par les PEP Lor'Est et la croix rouge. Composé de deux véhicules, il se déplace régulièrement dans différents villages de la Plaine des Vosges pour aller à la rencontre des habitants. Diverses animations y sont proposées, telles que :

- Ateliers mémoire, créatifs
- Formation premiers secours
- Jeux en famille
- Jeux géants pour tous

Notre Communauté de Communes apporte son soutien à l'association, dans la mise en place de ce dispositif sur son territoire (communications aux familles via les écoles, lieux d'implantations...).

En 2023, l'association s'est dotée d'un véhicule neuf, avec des aménagements plus adaptés.



C. UNE COLLECTIVITE ENGAGE POUR L'INNOVATION NUMERIQUE

La CCVCSO fait partie du TNE (Territoire Numérique Educatif). Dans le cadre de l'appel à projet "Ecoles numériques innovantes et ruralité", elle a pu équiper ses écoles de plusieurs matériels numériques innovants !

- Écrans tactiles interactifs
- Ordinateurs
- Visualiseurs



Objectifs :

- ❖ Permettre à tous les élèves l'accès à des ressources numériques, adaptées à l'éducation, via des équipements numériques (VPI, tablettes, ordinateurs...) associés à des services
- ❖ Intégrer ces équipements, services et ressources dans les pratiques quotidiennes des enseignants et des élèves, pour mettre le numérique au service d'usages pédagogiques innovants.
- ❖ Mettre à la disposition des équipes de terrain, un accompagnement technique et pédagogique adapté à leurs besoins.
- ❖ Évaluer les utilisations des équipements, services et ressources numériques ainsi que les pratiques pédagogiques qui en découlent.
- ❖ Valoriser ces usages à travers la collecte, l'analyse et la diffusion des retours d'expériences.

Les enseignants ont pu bénéficier d'une formation à ces différents outils.

D. Animations pour les écoles

Chaque année, la collectivité propose aux écoles du territoire, différentes animations, pour lesquelles elle prend en charge le transport des élèves et apporte son soutien dans l'organisation.

SICOTRAL : (Syndicat mixte de Collecte et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la région de Lerrain)

Un partenariat existe avec le SICOTRAL afin de sensibiliser les enfants, au respect de l'environnement. Cela s'orchestre de différentes façons :

- Tri des déchets dans les cantines scolaires et services périscolaires (installation de composteurs)
- Dispositifs Anti-gaspillage alimentaire
- Animations en milieu scolaire sur divers thèmes : recyclage, devenir des déchets, fabrication de papier...
- **Opération « collecte des papiers au profit des écoles »**. Implantation de containers à papier devant chaque école du territoire. Un conteneur plein = 25 euros pour la coopérative scolaire

Et visite du centre de tri de la MAIX à Chavelot pour sensibiliser au tri des déchets.

Projet écocitoyen :

Dans le cadre du projet « éco citoyen de demain », la CC VCSO, au titre de NATURA 2000 et en partenariat avec le Centre ornithologique Lorrain (COL), organise des demi-journées de sensibilisation auprès des élèves des écoles de notre territoire, sur la thématique des oiseaux mais aussi des chauves-souris.

L'ensemble du dispositif est subventionné par la DREAL, par convention pluriannuelle.

Quelques détails :

- ❖ Initiation à l'utilisation des jumelles
- ❖ Présentation et détermination des espèces d'oiseaux observés et/ou entendus
- ❖ Présentation des caractéristiques des oiseaux et chauves-souris (taille, poids, alimentation...)
- ❖ Diaporama sur les aménagements existants (nichoirs, plantations...)
- ❖ Jeu de memory
- ❖ Construction de nichoirs

Vendanges :

Depuis plusieurs années, l'association du verger conservatoire d'Isches, en partenariat avec la CC VCSO, accueille pour les vendanges, des écoliers de la Communauté de Communes.

Chaque année, une à 2 classes accompagnées de leur enseignant et de parents, sont accueillis par les membres du verger.

Une occasion de découvrir les étapes de la fabrication du jus de raisin, de la cueillette, au broyage et presse des grappes. Les enfants ont pu déguster le fruit de leur travail, et repartir avec un échantillon de leur production. Il est souhaité que cette animation se poursuive avec une école différente chaque année.

Micro-Folie :

Application interactive alliant le numérique et le monde de l'art. C'est une galerie virtuelle composée de plus de 1000 chefs-d'œuvre (12 établissements culturels fondateurs), numérisés en haute définition, dans les domaines de la peinture, la sculpture, le design, les spectacles vivants et la culture scientifique.

Chaque œuvre est accompagnée d'explications fournis par les musées et institutions partenaires

Objectif : favoriser l'accès aux œuvres des musées nationaux en milieu rural

Le service culture de la CCVCSO, se met en lien avec les écoles, afin de planifier des interventions.

Le thème est choisi avec l'enseignant, afin de respecter son projet pédagogique.



Bien d'autres animations sont proposées :

- Visite de la carrière de Bonvillet
- Visite de la Fonderie des cloches de Robécourt
- Visite du centre de la Préhistoire de Darney
- Excursion au sentier des « 4 mares » à Attigny et du Vallon Saint-Martin à Escles
- Cueillette des pommes et réalisation de jus de fruit
- Exposition sur les écrans

Chaque année, le service scolaire de la Communauté de Communes transmet un catalogue aux écoles afin qu'elles puissent renseigner leurs choix. Une rotation sur les différentes années, permet aux enfants de participer à un maximum d'activités.

Tous ces aménagements représentent pour la CC VCSO un engagement conséquent et démontrent une volonté de toujours s'investir pleinement au maintien et au développement des services.